



Communiqué de presse

Genève, le 2 janvier 2010

Grève à Swissport

Le contexte général

Le SSP est signataire de la CCT (Convention Collective de Travail) à Swissport. Cette CCT se terminait au 31 décembre 2009. Jouant sur une concurrence déloyale avec Dnata, qui n'a pas de CCT, Swissport a balayé toutes les revendications du personnel lors des négociations pour le renouvellement de la CCT. Il faut savoir que cette concurrence entre les entreprises est exacerbée par l'AIG (Aéroport International de Genève) qui cherche à « casser les prix » des entreprises sur le dos des employés. L'AIG fait notamment pression sur les employeurs lors du renouvellement des concessions aéroportuaires.

Le contexte économique

Contrairement à ce qu'affirme Swissport, les affaires vont bien. Les chiffres 2009 sont sensiblement pareils à ceux de 2007, 2008 ayant été une année exceptionnelle. Le groupe Swissport a même progressé en 2009, tant en Suisse qu'au niveau international. Il n'est donc aucunement question de « contexte économique difficile » pour cette entreprise, comme voudrait nous le faire croire sa Direction.

L'échec de la conciliation

Comme aucun accord n'était trouvé, le SSP a saisi en octobre 2009 la CRCT (Chambre des Relations Collectives de Travail) afin d'entamer une procédure de conciliation. Celle-ci a échoué, du fait de Swissport. En effet, malgré les recommandations de la CRCT à rouvrir des négociations, l'employeur a systématiquement refusé de négocier tous les points demandés par le personnel.

Un vote « bidon »

Pour asseoir sa position, la Direction a organisé une votation du personnel. Non seulement la procédure de votation était pour le moins contestable, puisque les employés se retrouvaient devant le choix de « soit c'est ce que l'employeur a décidé, soit il n'y aura rien », Swissport ayant refusé que les propositions du SSP figure sur les choix du vote. Mais le vote lui-même a fait l'objet de manigances illégales. En effet, les employés ont subi des pressions et des chantages de leur hiérarchie. Pire : Swissport n'a pas hésité à transmettre à l'association PUSH les données de tous les collaborateurs, violant ainsi la Loi sur la Protection des Données (LPD). PUSH, « syndicat » maison ayant toujours joué le jeu des employeurs, s'est empressé de matraquer le personnel avec une propagande en faveur de Swissport.

Une CCT « bidon »

C'est d'ailleurs ce même PUSH qui n'hésitera pas à signer une nouvelle CCT pour 2010, alors que toutes les Assemblées Générales du personnel ont refusé le texte de cette CCT. Le personnel n'entend en effet pas voir enterrer ses revendications légitimes.

Le 2 janvier 2010

SSP – Yves Mugny 078 684 36 22